

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 NOVEMBRE 2011 A 20H15</p>

sous la présidence de Monsieur Raymond BERNARD, Maire.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Claire SCHOLZ

MEMBRES PRESENTS : M. BERNARD Raymond, Maire, M. KLEIN Jean-Marie, Mme LIEN Gaby, Mme SCHOLZ Marie-Claire, M. KAUFFER Bernard, M. RAVAISSE Alain, Mme DESSEREE Martine, M. ZUCKSCHWERT Patrice, Adjoints. Mme FERRON-SCHMIEDEN Christine, Mme UNGER Liliane, Mme GERARD Sylvie, Mme KUHN Magali, M. FREYERMUTH Claude, Mme CAZAUBON Marie-Antoinette, M. FIX Gilbert, M. KLOTZ André, Mme KOLB Michèle, M. FLAJOLET Dominique, Mme PLAISANT-HERMANNNS Jeanine, M. KEISER Jean, Mme HAAS Marie-Rose, M. REBITZER René, M. HECKMANN Pascal, M. RATEL Jean-Louis.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : M. GASS Sébastien qui a donné procuration à M. BERNARD Raymond, Maire.
Mme PIRES Sophie qui a donné procuration à M. HECKMANN Pascal.
M. HUNTZICKER qui n'a pas donné procuration.
Mme SALOMON Marie-Michèle qui n'a pas donné procuration.

-
- Madame Marie-Claire SCHOLZ a été désignée comme secrétaire de séance, fonction qu'elle a acceptée.
 - Le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2011 a été approuvé à l'unanimité.
 - L'ordre du jour de la séance a été adopté à l'unanimité.
 - **Rapport des délégations permanentes**
Pas d'éléments à présenter.
-

Puis, le Conseil a pris les décisions suivantes :

1. A pris acte de la démission de Madame Caroline HUON-LEVY. Madame Marie-Dominique SABATIER, candidate suivante de la liste « Mutzig pour Vous », a été convoquée à la séance du conseil municipal pour y être installée en qualité de conseillère municipale. Celle-ci ayant présenté sa démission en date du 25/11/2011, ne disposant donc plus du temps nécessaire pour prévenir et convoquer en bonne et due forme le candidat suivant, celui-ci sera installé lors du prochain conseil municipal.
2. A l'unanimité, a approuvé l'état d'assiette 2013 de la forêt communale tel que soumis par l'ONF ; et a autorisé Monsieur le Maire à signer le document s'y rapportant.
3. A l'unanimité, a approuvé le programme des travaux d'exploitation (avec état prévisionnel des coupes) et le programme des travaux patrimoniaux concernant la forêt communale pour l'exercice 2012 conformément au document soumis par l'ONF.
4. A l'unanimité, a décidé d'attribuer une subvention de 1.584 € au profit de l'école élémentaire Rohan de Mutzig pour la participation de 3 classes (soit 66 élèves) à une classe verte du 5 au 9 décembre 2011 au SAULCY (Vosges).
5. A l'unanimité, a décidé d'attribuer une avance de 30.000 € sur la subvention de fonctionnement 2012 à l'Association de la Petite Enfance de Mutzig et Environs.

6. A l'unanimité, a décidé d'admettre en non-valeur des créances irrécouvrables énumérées par le comptable du trésor pour un montant cumulé de 4.526,13 ¤.
7. Par 25 voix pour et 1 abstention (M. KEISER), a autorisé Monsieur le Maire à recruter si besoin un agent non titulaire sous la forme d'un contrat à durée déterminée pour assurer le remplacement d'un titulaire momentanément indisponible.
8. Par 24 voix pour et 2 contre (Mme PLAISANT-HERMANNNS, M. KEISER), a décidé de procéder à la vente de l'immeuble communal situé 24 rue de la Trinité à Mutzig sur la parcelle cadastrée section 9 n°1 à la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig pour un prix de 400.000 ¤ ; a précisé que les frais et honoraires de l'acte de vente seront à la charge de l'acquéreur ; et a autorisé Monsieur le Maire à signer l'acte et tout document relatif à cette transaction.
9. Par 24 voix pour et 2 abstentions (Mme PLAISANT-HERMANNNS, M. KEISER), a approuvé le principe du règlement amiable des contentieux avec le SDIS 67 sur la base du protocole transactionnel présenté au conseil municipal ; a approuvé le règlement des contributions concernées par les contentieux soit 16.348,72 ¤ pour 2008, 16.920,93 ¤ pour 2009 et 16.920,93 ¤ pour 2010 selon l'échéancier défini avec le SDIS 67 ; a autorisé Monsieur le Maire à signer le protocole transactionnel ; et a autorisé Monsieur le Maire à mettre en œuvre la procédure visant au désistement de la commune des instances introduites devant le tribunal administratif de Strasbourg.
10. Par 24 voix pour et 1 contre (M. KEISER), 1 abstention (Mme PLAISANT-HERMANNNS), a approuvé la suppression de certaines compétences ; et a approuvé les nouveaux statuts du SIVOM de Molsheim-Mutzig et Environs.
11. Par 20 voix pour, 2 contre (Mme PLAISANT-HERMANNNS, M. KEISER) et 4 abstentions (Mme CAZAUBON, M. KLOTZ, Mme KOLB, M. REBITZER), a approuvé le rapport annuel d'activités 2010 du SICTOMME.
12. Par 25 voix pour et 1 abstention (M. KEISER), a approuvé le principe de la réalisation d'une modification du Plan Local d'Urbanisme pour remédier à une dissonance de rédaction entre 2 composantes du PLU ; et a autorisé Monsieur le Maire à mettre en œuvre les procédures nécessaires.

Séance levée à 21h40

Le Maire,
Raymond BERNARD